

APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

CONSTITUTION D'UN COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'EXPLOITATION
DE L'ÉTABLISSEMENT **ECODREAM**

Le Collège communal d'Engis annonce la constitution d'un

Comité d'Accompagnement

**pour l'exploitation de l'usine de stockage, tri et recyclage de
déchets inertes et non dangereux d'ECODREAM**

sise rue des Tuiliers, 14 à 4480 Engis

en tant qu'organe de dialogue entre l'exploitant, les autorités publiques et la population à l'égard de la mise en œuvre et du suivi des permis et autorisations de la société.

En vertu du permis unique octroyé par la Fonctionnaire Technique et la Fonctionnaire Déléguée du SPW le 26 juin 2025 pour étendre et transformer l'établissement par augmentation des capacités de regroupement et traitement des déchets inertes et non dangereux (en régularisation pour partie), ajout d'une centrale à béton et dépôts annexes, construction et exploitation d'une unité de lavage des déchets inertes et non dangereux en bâtiment sur une nouvelle parcelle avec remblayage préalable de celle-ci, extension des horaires d'exploitation, réorganisation des dépôts, imperméabilisation des voiries internes et des zone de travail et de stockage, et mettre à jour le descriptif de l'établissement dans son ensemble (réf. PUN24-11), **ce comité d'accompagnement devra être composé :**

- 1° d'au moins un représentant de la commune d'Engis, d'Amay et de Saint-Georges-sur-Meuse ;
- 2° d'au moins un représentant du fonctionnaire Technique et un représentant du Fonctionnaire Délégué ;
- 3° de maximum 4 représentants de la population locale (par commune) ;**
- 4° d'au moins un représentant du demandeur.

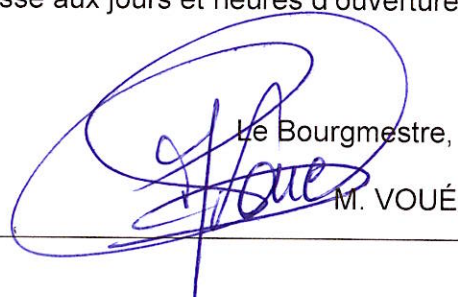
Les citoyens intéressés doivent mentionner **leur nom, domicile et les intérêts spécifiques** qu'ils souhaitent représenter. Ils seront désignés par le Collège communal d'Engis, en veillant à une représentation équilibrée de la population concernée par l'exploitation. Chaque membre effectif devra être représenté par un suppléant.

Les candidatures doivent être adressées **avant le 02 novembre 2026** :

- Soit par envoi recommandé à l'Administration Communale, Service Cadre de Vie, rue Reine Astrid, 13 à 4480 ENGIS
- Soit déposées auprès du Service Cadre de Vie contre récépissé aux jours et heures d'ouverture des bureaux
- Soit par mail à l'adresse cdv@engis.be.

Engis, le 22 septembre 2026



Le Bourgmestre,

M. VOUÉ